

CONVOCATION  
DU CONSEIL COMMUNAL

Madame,  
Monsieur,

Conformément aux articles L1122-10 et suivants du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le 24 janvier 2017 à 20 heures 00' à la Maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR : première convocation.

SÉANCE PUBLIQUE :

1. F.R.I.C. PLAN D'INVESTISSEMENT 2016-2018: APPROBATION DES FICHES PROJETS
2. PACTE POUR LA RÉGÉNÉRATION DU TERRITOIRE PROVINCIAL: ADHÉSION.
3. SENTIER 28 À MAGNÉE - DEMANDE DE DÉPLACEMENT
4. PCS - PLAN 2014-2019: APPROBATION DES MODIFICATIONS ET DES NOUVELLES ACTIONS.
5. AVANCE DE FONDS REMBOURSABLE À LA RCA "CENTRE SPORTIF LOCAL DE FLÉRON ": MODIFICATION DU PLAN DE REMBOURSEMENT
6. MB1/2016 FABRIQUE D'ÉGLISE SAINT-ANTOINE DE PADOUE : MODIFICATION DE SA DÉLIBÉRATION DU 20/12/2016
7. DÉMISSION D'UN CONSEILLER DE L'ACTION SOCIALE : ACCEPTATION.
8. CPAS - REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER DÉMISSIONNAIRE - ÉLECTION DE PLEIN DROIT D'UN CONSEILLER DE L'ACTION SOCIALE PRÉSENTÉ PAR UN GROUPE POLITIQUE
9. RÉGIE COMMUNALE AUTONOME "CENTRE SPORTIF LOCAL DE FLÉRON" : APPROBATION DU BUDGET 2017.
10. RÉGIE COMMUNALE AUTONOME : PRISE D'ACTE DU PLAN D'ENTREPRISE 2017
11. SUBSIDE DE PRIX À LA RÉGIE COMMUNALE AUTONOME "CENTRE SPORTIF LOCAL DE FLÉRON"

SÉANCE A HUIS CLOS :

1. ÉCOLE DU FORT - RATIFICATION
2. ÉCOLE DU FORT - RATIFICATION
3. ÉCOLES DE ROMSÉE/BOUNY – RATIFICATION
4. ÉCOLE DE MAGNÉE - RATIFICATION
5. ÉCOLES COMMUNALES - RATIFICATION
6. ÉCOLE PLACE AUX ENFANTS - RATIFICATION
7. ÉCOLES DU FORT/BOUNY - RATIFICATION
8. ADMINISTRATION DES RECETTES: DÉSIGNATION D'AGENTS DE PERCEPTION
9. PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE
10. PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE
11. PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE
12. PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE
13. PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN DISPONIBILITÉ POUR CAUSE DE MALADIE
14. PERSONNEL COMMUNAL : RÉSERVES DE RECRUTEMENT D'ATTACHÉS SPÉCIFIQUES A.1. SP.
15. PERSONNEL COMMUNAL : RÉSERVE DE RECRUTEMENT DE GRADUÉS SPÉCIFIQUES (BIBLIOTHÉCAIRES).

Pour le Collège,

Le Directeur général,

La Bourgmestre f.f.,

Philippe DELCOMMUNE.

Josée LEJEUNE